

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU FINISTERE
COMMUNAUTE DE COMMUNES
DU PAYS DE LANDIVISIAU

**Pays de
Landivisiau**
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
séance du 30 juin 2026

Délibération n°2026-06-140

Date de convocation : 24 juin 2026

Conseillers en exercice : 45	Présents : 43	Votants : 43
------------------------------	---------------	--------------

**Territoires d'Industrie Finistère - Convention budgétaire
2026/2028**

L'an deux mille vingt-six, le 30 du mois de juin à 18 heures, le conseil communautaire de la Communauté de communes du pays de Landivisiau, régulièrement convoqué, s'est réuni à Guiclan, salle polyvalente Le Triskell, sous la présidence de M. Henri BILLON, Président.

Présents

M. JEZEQUEL Jean, M. DUFFORT Jean-Philippe, M. MIOSSEC Gilbert, M. BODIGUEL Robert, M. LE BORGNE Laurent, Mme HENAFF Marie Claire, M. POSTEC Jean-Yves, Mme CARRER Bernadette, Mme QUÉLENNEC Marie-Françoise, M. POT Dominique, Mme POULIQUEN Marie-France, M. GUEGUEN Guy, M. ABALAIN Jean-Luc, Mme GUILLERM Elisabeth, Mme MARTINEAU Gaëlle, M. POSTEC Jean-Luc, M. MOAL Pierre-Yves, Mme CRENN Nadia, Mme AUFFRET Eliane, M. MARCHAL Thierry, Mme TORRES Sonia, M. PHELIPPOT Samuel, M. LOAËC Eric, Mme KÉROUANTON Rachel, M. PLOUZANÉ Philippe, Mme MARY Emmanuelle, M. LE SCANF David, M. SALIOU Sébastien, Mme GRALL Marie-Laure, Mme PICART Sophie, M. JÉZÉQUEL Sébastien, Mme PÉRON Morgane, M. GILET Yves-Marie, M. SAOUT Erwan, Mme BOURMAUD Nadège, Mme GEORGELIN Anne-Catherine, M. GAUNEZ Romain, M. POLARD Matthieu, Mme L'ERROL Marion, Mme LEGAL Juliette, M. ROBERT Benjamin, M. PINSON CHAGNIOT Estéban

Ont donné
procuration

/

Absent(s) excusé(s)

M. RAMONET Thierry
Mme SAINT-BLANCARD Céline

Participe aussi à cette séance, M. FLOCH Erwan, directeur général des services

Secrétaire de séance : Mme LEGAL Juliette

Le quorum étant atteint, l'Assemblée peut délibérer valablement.

Le programme Territoires d'Industrie a été lancé en novembre 2018 pour soutenir les territoires industriels et redynamiser l'industrie française.

Par délibération en date du 30 mars 2021, les élus communautaires ont approuvé la démarche et validé le projet de contrat « Territoires d'industrie ». Le contrat Territoires d'Industrie Finistère a été signé à Brest le 9 juillet 2021.

Par délibération en date du 24 mai 2022, les élus communautaires ont approuvé la participation au financement du poste de chef de projet pour le temps 1 « Territoires d'Industrie » pour la période de juin 2022 à juin 2024. Puis par délibération n°2024-05-047 en date du 28 mai 2024, pour les années 2024 et 2025.

Le 10 décembre 2025, à l'occasion du comité de pilotage, le relevé de décision a acté, au titre de la répartition du budget pour 2026, la poursuite de l'animation dudit contrat sur le territoire pour un chef de projet à partir de juin 2026 jusqu'en juin 2028.

Le budget global, comprenant les coûts salariaux chargés pour le chef de projet en charge de l'animation du contrat pour les deux années auxquels s'ajoutent des frais de fonctionnement, s'élève à un montant de 211.733,08 € (euros).

Cette somme sera répartie entre les parties suivantes :

- L'Etat octroiera une subvention totale de 40 000 € pour le budget courant à compter du mois de juin 2026 à juin 2027.
- L'UIMM Finistère formulera une demande de subvention pour un montant identique au titre de la période budgétaire juin 2026 à juin 2028.
- La CCI Finistère et l'UIMM Finistère assureront un financement global du coût à hauteur de 20 000 € pour 2 ans.
- Le MEDEF Finistère assurera un financement global du coût à hauteur de 5 000 € pour 2 ans.

Il a été convenu de répartir le solde du financement de cette embauche, soit 106.733,08 €, pour une durée de 24 mois entre les différents EPCI du Finistère labélisé Territoire d'Industrie sur la base des critères suivants : nombre d'entreprises industrielles par EPCI/nombre de salariés industries par EPCI.

Sous réserve que l'Etat maintienne sa subvention pour l'exercice budgétaire de juin 2026 - juin 2028, la participation totale de la CCPL s'élève à 8.694,28 € pour les 2 ans.

Le conseil communautaire,

Vu la conférence des maires en date du 23 juin 2026,

Ayant entendu son rapporteur, M. Robert Bodiguel, Vice-président,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

- **Approuve la participation de la Communauté de communes du pays de Landivisiau au financement du poste de Chef de projet chargé de l'animation de**

« Territoires d'industrie » Finistère adossé à l'UIMM 29 pour les années 2026 à 2028 telle que figurant ci-dessus.

- **Autorise le Président ou son représentant à signer la convention de financement correspondante et ses éventuels avenants.**

Pour extrait conforme au registre des délibérations,
le 03 juillet 2026.

La Secrétaire de séance,
Juliette LEGAL.



Le Président,
Henri BILLON.

